69me ANNEE — N° 1243. *Paraît le Samedi* SAMEDI 20 DECEMBRE 1969.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Administration - Rédaction
25, rue Droite — SISTERON - 04
Téléphone 1.48
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces légales : 1 fr. 50 la ligne
Autres annonces : on traite à forfait

Pour la publicité extra-régionale :
AGENCE CHIMOT
3, rue d'Amboise, PARIS (2me)

Le Numéro : 0 fr. 20
Abonnement : 1 an : 10 fr.
C. C. P. PASCAL - LIEUTIER
156-36 Marseille

BIENTOT NOEL...
N'attendez plus, car l'heure du choix va sonner...
Ce choix, vous le trouverez chez votre spécialiste :
La Maison du Cadeau
13, rue de Provence — 04 SISTERON Tél. 95
qui vous offre dans l'éventail de ses rayons de quoi semer la joie dans toute votre famille.
Magasin ouvert dimanche matin 21
Liste de Mariage.

AGENCE
FIAT-FRANCE
GARAGE MODERNE
Route de Marseille
Tél. 3.17
J. GALLEGO
Réparation - Dépannage - Tôlerie - Peinture en cabine
Achat — Vente — Neuf et Occasion

O Bon Karafon
Ets BLANC Frères
2, rue Saunerie — SISTERON Tél. 1.68
Tout un choix de Vins Fins et Apéritifs

PRESSING SERVICE
Place Paul Arène — SISTERON
NETTOYAGE A SEC
Opération 20 0/0
En nous apportant à nettoyer plusieurs vêtements en même temps, vous paierez pour le premier article PRIX NORMAL
pour le deuxième et les suivants RABAIS 20 %

En flânant...

Le Sapin de Noël

Depuis de très nombreuses années il est d'usage, à cette époque de l'année, de parer l'entrée des villes d'un sapin destiné à nous rappeler que la Noël est toute proche, une des plus belles fêtes de l'année, surtout celle des enfants.

Sisteron n'a pas failli à cette belle coutume en installant dans le jardin de la mairie un superbe arbre de Noël, tout de blanc vêtu, orné d'une multitude d'ampoules électriques qui donnent, la nuit, une féerie de lumière.

Nous constatons que là aussi la « mode » a changé, l'artificiel a détroné le naturel, en l'espèce, le traditionnel sapin poussant dans nos forêts, dont la majestueuse silhouette donnait si bien un air de fête.

Qu'y faire ! C'est avec une certaine mélancolie que nous assistons à son détrônement. Victime innocente du modernisme, signe des temps, pauvre sapin de notre jeunesse, nous lui devions bien ces quelques lignes, en souhaitant longue vie à son moderne remplaçant et en espérant, aussi, que nous nous y habituerons.

Bravo pour notre nouveau sapin au manteau d'hermine, pleins feux sur l'avenir, nous le saluons au passage et ce à notre manière...

X...

VARIETES-CINEMA

Samedi en soirée, dimanche en matinée et en soirée :

Catherine Deneuve, Michèle Morgan, Pierre Clémenti, Michel Piccoli, dans un film en couleurs, interdit aux moins de 18 ans :

« BENJAMIN »
(Les mémoires d'un puceau)

AUX VIEILLARDS

Les personnes âgées désirant participer à un goûter organisé le 27 décembre courant, de 14 h. 30 à 16 heures, par la jeunesse Sisteronnaise, sont priées de se faire connaître au Bar des Arcades.

LES ARBRES DE NOEL

Les fêtes de l'Arbre de Noël offrent toujours un événement attendu avec impatience et curiosité. Dans notre cité, les Arbres de Noël que diverses administrations, sociétés et écoles, sous différents aspects, apportent en cette fin d'année, animent petits et grands, dans un rassemblement agréable.

Les joyeux et légers goûters, les jouets et les divertissements, pour quelques heures seulement, et l'approche de quelques jours de vacances et des soirées familiales, tout cela se trouve dans les fêtes de Noël.

Joyeux Noël à tous !

DE GARDE

Dimanche 21 décembre 1969
— Docteur MONDIELLI, avenue du Gand — Tél. 2.31.
— Pharmacie : Mlle GASTINEL, rue Saunerie — Tél. 1.77.
— AMBULANCES SISTERONNAISES (Bar Léon) — Tél. 1.50.
— GARAGE DU DAUPHINE, cours Melchior-Donnet — Tél. 0.26.

Lundi 22 décembre 1969
— Pharmacie : Mlle GASTINEL, rue Saunerie — Tél. 1.77.

Boulangeries :
— MARTINI, rue de Provence.
— MARIANI, rue Mercerie.
— SINARD, les Plantiers.

Jeudi 25 décembre 1969
— Docteur : AMERICI-LABUSSIERE, rue Droite — Tél. 3.80.
— Pharmacie COMBAS, place de la République — Tél. 0.19.

Boulangeries :
— **Toutes ouvertes.**

fuel domestique TOTAL
Commandes et livraisons
Ets GABERT
Cours Melchior Donnet
04-SISTERON
Tél. 0.30

Adressez-vous en toute confiance à
Havas - Voyages
Licence 97
CORRESPONDANT
AGENCE de Haute Provence
04 - SISTERON - Av. Paul Arène — Tél. 369
04 - SAINT-AUBAN - 6, Bd. A. Lacroix — Tél. 108
qui vous renseignera et vous conseillera
S.N.C.F. - WAGONS LITS - PULLMAN
TOUTES LES COMPAGNIES AERIENNES ET MARITIMES
CROISIERES - VOYAGES INDIVIDUELS ET EN GROUPES ORGANISES

Offrez un cristal signé
DAUM
G. ARNAUD
«Le Coffret»
Rue Droite
04 - Sisteron - tél. 376

Relais des Alpes
Garage Moderne
Station-Service SHELL
Super - Essence - Gas-Oil
Tous les Produits SHELL
Route de Marseille
04 - SISTERON
Tél. 3.17

La GARANTIE d'une MARQUE
100 idées loisirs
100 idées confort
Ancienne Maison MAUREL
G. FLARY
Distributeur Officiel PHILIPS
33, rue Saunerie, 33
SISTERON - Tél. 252
Service Après-Vente
Dépannages toutes marques
Remises Fonctionnaires
Crédit A.G.F.

AMBULANCE SISTERONNAISE
A. N. S. A. — S. R. F.
SERVICE TOUTES URGENCES
Tél. 1.50 Jour et Nuit
OXYGENOTHERAPIE
Couveuse pour Prématurés
Radio-Téléphone
18, Rue de Provence - SISTERON
FRANCE ET ETRANGER
Tarif remboursé par la Sécurité Sociale

Peinture, Vitrerie, Papiers Peints
Robert JEDOR
H.L.M. Montgervi, N° 22
Avenue Alsace-Lorraine
04 - SISTERON
Travail soigné
Devis gratuit

AUX MEUBLES SISTERONNAIS
H. FRANÇON
57, rue Droite, 57
Avant réorganisation nous liquidons à des prix très avantageux meubles et articles divers, fauteuils, chaises, parasols, etc...

En vous meublant aux MEUBLES BOUISSON
VOUS ACHETEZ LES PLUS BEAUX MEUBLES DANS LES MEILLEURES QUALITES ET A DES PRIX SANS CONCURRENCE
Véritables Artisans Spécialistes du Meuble
ILS VOUS OFFRENT DES AVANTAGES UNIQUES DANS LA REGION, SANS LIMITE DE TEMPS.
3 MAGASINS D'EXPOSITION A VOTRE SERVICE
10, rue Saunerie - Tél. 24
04 - SISTERON
Pl. Péchiney, Bd. Lacroix - Tél. 62
04 - SAINT-AUBAN

Depuis plus de Cent ans
COMPETENCE - PROBITE
Maison De Marta
53, rue Droite - Tél. 42 — Rue A. Badin, ST-AUBAN - Tél. 1.92
Choix de Brillants de 1re qualité - Solitaires - Alliances
Grand assortiment de Colliers - Perles de Culture
Concessionnaire exclusif des Montres OMEGA, TISSOT, ZENITH, JAEGER - Montres LIP - Importation directe de Montres Suisses
Médailles d'Amour - Orfèvrerie Christofle - Ravinet d'Enfert
DE MARTA
Expert agréé par SELECTION des Bijoutiers de France

© VILLE DE SISTERON

Parfumerie
Institut de Beauté
Tous soins du corps et du visage
Mme PAVAGEAU
Esthéticienne Cathiodermiste
Diplômée
***
Cathiodermie (soins complets)
Epilation - Sudation - Manucure
Teinture cils et sourcils
Maquillage jour et soir
Pédicure Médicale
(sur rendez-vous)
Ouvert du lundi après-midi
au samedi
***
La Casse, ST-AUBAN - Tél. 288

PLOMBERIE - SANITAIRE
ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
FABRE & MIGLIORE
H.L.M. Le Gand
04 - CLARET 04 - SISTERON

Noël... Nouvel An...
LES ETABLISSEMENTS
BARTEX
ont le plaisir d'offrir à leur honorable clientèle un choix immense de cadeaux utiles.
Vous trouverez les plus jolis cadeaux à faire pour Dames, Hommes et Enfants.
Nos prix sont toujours compétitifs.
Nous offrons gracieusement notre Calendrier traditionnel.
Maison BARTEX
22, rue Droite - SISTERON 04
Le magasin le plus populaire et le moins cher de toute la région.
Demandez notre Catalogue.
Entrée libre.

Pour toutes vos assurances
Pour vos transactions
Non pas une seule adresse
Mais une bonne adresse :
Fernand SIARD
« AGENCE DE PROVENCE »
15, rue de Provence, 15
Tél. 4.43 — SISTERON
Assurances « L'UNION »
Agence Générale
Incendie - Accidents - Maladie
Risques divers - Vie - Retraite
Crédit Automobile
—o—
Transactions Immobilières
et Commerciales
Fonds de Commerce - Propriétés
Immeubles - Villas - Terrains
Appartements

Hôtel - Restaurant - Bar
" Les Chênes "
Route de Gap — Nationale 85
SISTERON — Tél. 5.08
Sa Cuisine
Ses Spécialités
Pension
Salle pour Banquets
Grand Parking
Ouvert toute l'année

AGENCE DU CENTRE
Mme CHABERT
18, rue Droite, 18
SISTERON — Tél. 2.86
Toutes Transactions
Immobilières
Commerciales
Industrielles

Electricité Générale
Force - Lumière
Dépannage Ménager
H. PESCE
Place de la République
Bâtiment B 3
SISTERON
Devis gratuit.

CAMAU
DIGNE SISTERON
DIPLOMÉ ENOM
GERANTE DIPLOMEE
12, Avenue des Arcades
04 - SISTERON

la qualité suédoise dans le moindre détail!
Tronçonneuse à bois adaptable en débroussailleuse, tarière et découpeuse à disque
Husqvarna
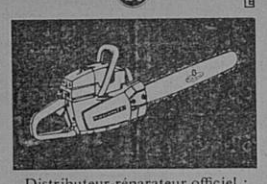
Distributeur-réparateur officiel :
Gérard PARA
Route Nationale 75
04 - MISON-LES-ARMANDS - Tél. 10

CHAUFFAGE CENTRAL
SANITAIRE - ZINGUERIE
ENTREPRISE
DAGNAN et LAGARDE
Réparations rapides
en tous genres
Devis gratuit sur demande
SISTERON - Tél. 2.71
La Croix - VOLONNE - Tél. 38

DE DIETRICH
cuisine
chauffage
revendeur agréé :
QUINCAILLERIE TURCAN
M. ROVELLO
Avenue Paul Arène
SISTERON — Tél. 56

petite taille
haute musicalité
les 4 Ministors PHILIPS
...ILS SONT EN VENTE :
Scala-Peterelec
S.A.R.L.
Distributeurs Officiels
4, rue de Provence
Tél. 1.97 SISTERON

il est hors de pair
mais pas hors de prix
PHILIPS
TF 2391 - 59 cm - 2 chaînes
Ecréteur de parasites
En vente :

Alpes de Provence

M. le Ministre de l'Intérieur promet, à la tribune, à M. Marcel Massot, le changement du nom du département.

M. Marcel Massot est intervenu au cours de la discussion du budget du Ministre de l'Intérieur en ces termes :

M. Marcel Massot : « M. le Ministre, avec une constance que vous voudrez bien reconnaître, je vous demande chaque année de faire droit à la requête que, depuis 1962, le conseil général unanime de mon département, appuyé par toutes les organisations économiques et sociales locales, vous a adressée et qui tend à substituer à l'actuelle appellation « Basses-Alpes » celles d' « Alpes de Provence », beaucoup plus harmonieuse, vous en conviendrez ».

« Je le fais avec encore plus d'insistance cette année, convaincu que je suis, que le Gouvernement me donnera enfin satisfaction et que je vais enfin toucher au but ».

« Je me bornerai à rappeler très brièvement les faits ».

« Au cours de la séance de l'Assemblée Nationale du 6 novembre 1967, M. le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, que je suis heureux de voir aujourd'hui à vos côtés parlant en votre nom, me répondait : « en principe M. le Ministre de l'Intérieur ne s'oppose pas au changement envisagé, mais il fait quelques réserves. La prise en considération de la requête présentée par le conseil général des Basses-Alpes serait peut-être de nature à inciter d'autres départements à entreprendre des démarches du même ordre ».

« Au cours de la séance de l'Assemblée Nationale du 14 novembre 1968, M. le Ministre, vous m'avez vous-même répondu en ces termes : « M. Massot a demandé que soit changé le nom du département des Basses-Alpes. Je lui indique que le conseil général de ce département et celui des Basses-Pyrénées ont manifesté le désir de voir modifiées les dénominations traditionnelles de leurs départements, afin qu'ils s'appellent désormais, l'un « Alpes de Provence», l'autre « Pyrénées-Atlantiques ». Le Gouvernement a, bien entendu, examiné ces demandes avec le désir sincère de donner satisfaction aux deux conseils généraux intéressés, encore qu'on ne puisse prétendre que les appellations de « Basses-Alpes » ou de « Basses-Pyrénées » comportent la nuance péjorative que certains avaient naguère cru déceler dans les dénominations de « Charente-Inférieure », de « Loire-Inférieure » et de « Seine-Inférieure ».

« Depuis, deux événements se sont produits ».

« Au mois de décembre 1968, M. Couve de Murville, alors Premier Ministre, venu à Marseille pour l'inauguration du port pétrolier de Fos, au cours d'une réception à la préfecture, a formellement promis devant tous les parlementaires de la région Provence-Côte d'Azur, de donner satisfaction au département que je représente ».

« Le 18 octobre dernier, un décret, publié au Journal Officiel, autorisait le département des Basses-Pyrénées — que vous aviez associé à celui des Basses-Alpes — à changer son nom et à s'appeler désormais « Pyrénées-Atlantiques ».

« Voilà qui est clair ! »

« Rien ne s'oppose donc plus à ce que satisfaction soit enfin donnée à la très légitime revendication du conseil général des Basses-Alpes ».

« Je vous demande donc de transmettre enfin à M. le Premier Ministre un projet de décret, afin que soit consacrée cette appellation tant désirée et trop longtemps attendue ».

« Je ne ferai pas au Gouvernement l'injure de penser qu'un traitement inégal serait fait à deux départements, selon que leurs représentants siègent dans la majorité ou dans l'opposition ».

M. le Ministre de l'Intérieur a répondu à M. Massot :

« Le dossier a été repris, Monsieur Massot. L'appellation « Alpes de Provence » est si jolie et si poétique que le Gouvernement vous accordera satisfaction ».

M. Marcel Massot a pris acte de cette déclaration et a remercié M. le Premier Ministre.

Il convient donc d'attendre que M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, signe le décret du changement de nom.

M. Marcel Massot est déjà intervenu auprès de lui dans ce sens.

Nous tiendrons les lecteurs au courant.

APICULTURE

Les intéressés sont informés que les déclarations de ruches situées sur le territoire de la commune sont reçues au secrétariat de la mairie.

Pédicure Médical
Recevra chez
Mme OLMI
Parfumerie
67, rue Droite à SISTERON
Lundi 22 Décembre
de 8 h. à 12 h. - 14 h. à 16 h.

ECURIE AUTOMOBILE « ALPES - SAINT-GENIEZ »

Après une réunion de début, qui a permis de rassembler quelques bonnes volontés pour former une association dans la discipline automobile, voici que dans le courant de ce début de mois, une assemblée générale a été tenue et a procédé à la désignation d'un bureau, élu à l'unanimité, à savoir :

Président : M. René Mazella, de Sisteron.

Vice-président : M. Michel Frenoux, de Laragne.

Trésorier : M. Gérard Coutelle, de Sisteron.

Trésorier-adjoint : M. Michel Gorde, d'Eyguians.

Secrétaire : Mlle Odile Mazella, de Sisteron.

Secrétaire-adjoint : Mlle Jacqueline Piovano, de Laragne.

Commissaires sportifs : MM. François Collomb et Pierre Latil, de Sisteron, MM. Valdo Mourglia et Illy Norbert, de Laragne.

Membres actifs : MM. A. Truchet, Y. Peterman, J.-L. Boizand, E. Noizat, D. Jugy, D. Gorde, J.-P. Geymet, P. Bernard, M. Hosson, L. Vida, N. Roman, M. L. Chauvin, M. V. Latil, Mlle Ch. Arthaud, A. Bellon.

Cette réunion s'est tenue au Restaurant « Le Nid » devant une nombreuse assistance. On peut prévoir que cette nouvelle société va obtenir un bon nombre d'adhérents.

Les statuts ont fait l'objet de fortes discussions et après l'adoption M. Mazella, président, adressait des remerciements à tous ceux qui ont apporté leur concours à cette réalisation, et tout particulièrement à M. Henri Decaroli, garage Renault.

Une première participation aux courses est peut-être donnée à la compétition d'un prochain rallye Mistral, par l'engagement de deux équipages.

Une séance de projection de films sur le Rallye de Monte-Carlo, les Courses de Côte de Bayard et de Lure, terminait d'excellente façon cette première assemblée générale.

NECROLOGIE

Samedi dernier, dans le caveau de famille, a eu lieu l'inhumation de Mme Antona-Simon, décédée à Marseille, âgée de 80 ans, sisteronnaise de vieille souche.

Mme Antona - Simon était très connue dans notre cité et venait toutes les années passer les deux mois de vacances. Elle était propriétaire de l'immeuble du Café de l'Etoile. c'était la tante de Simone Simon, l'artiste de cinéma bien connue.

A. M. Antona, et à la famille, nos condoléances.

***

Samedi dernier, également le matin, ont eu lieu les obsèques de M. Albert Reynaud, âgé de 73 ans, ancien propriétaire au quartier de Soleillet.

A la famille, nos condoléances.

***

Mardi, à 15 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Jean-Louis Bideau, âgé de 60 ans, comptable à l'Entreprise Mariotti.

A sa femme, à ses enfants, nos condoléances.

***

Mercredi, à 15 heures, les obsèques de Mme veuve Lucien Chastel, âgée de 88 ans, ont eu lieu. De vieille famille sisteronnaise, elle était estimée.

A ses enfants, nos condoléances.

au CAFE DE LA TERRASSE
Mardi 23 décembre, à 21 heures
GRAND CONCOURS
DE BELOTE
***
Dindes - Gibier - Volailles
Nombreux autres lots

AGENCE
DE
HAUTE-PROVENCE
Avenue Paul Arène
SISTERON - Tél. 3.69
Boulevard André Lacroix
ST-AUBAN - Tél. 1.08

ASSURANCES
Toutes Branches
Incendie - Accidents
Maladie - Vie - Risques Divers
Crédit Automobile

BUREAU DE VOYAGES
Correspondant Havas-Voyages
Licence N° 97
PASSAGES AERIENS
et MARITIMES
pour le monde entier
toutes Compagnies
Voyages
Individuels - Collectifs
Croisières
Location Billets
de Chemins de Fer

TOUTES TRANSACTIONS
Immobilières et Commerciales
ACHAT - VENTE - LOCATION
Propriétés - Terrains
Villas - Commerces
Appartements
Maisons de Campagne
Financement Immobilier
sur : Terrain
Constructions
Agencement Magasins

PECHE
G. SUZAN
Ancienne Maison SILVY
Les Arcades
SISTERON — Tél. 2.46
Ajoute un rayon
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
Réparations de toutes montres
Livraison rapide
CAMPING - CHASSE

SALIGNAC
HOTEL-RESTAURANT
DU GRAND-CEDRE
Tél. 7
*
Sa Cuisine Soignée
Ses Spécialités
Son Cadre
Son Calme
Son Confort
*
Pension
Noces et Banquets

Pour Travaux de Peinture
Vitrerie - Papiers Peints
J.-L. REYNIER-MONTLAUX
Place Docteur Robert
04 - SISTERON
S'y adresser.

RÉFRIGÉRATEURS
MACHINES A LAVER
20 %
moins cher
que les moins chers
INDESIT
Agent pour la région
A. RANUCCI
Rue Droite — SISTERON

TOUS TRAVAUX AGRICOLES
Défonçage - Sous-solage - Terrassement
Bulls - Chargeurs - Pelles
Entreprise SAISSE Marcel
Immeuble Jean-des-Figues
04 - SISTERON

© VILLE DE SISTERON

Agence Alpine

ASSURANCES TOUTES BRANCHES
aux meilleures conditions
TRANSACTIONS

TOUS CREDITS AUTOS
Equipement, Modernisation de Magasins ou installations Commerciales
ACHAT, CONSTRUCTION OU RENOVATION D'IMMEUBLES
Service Permanent — Prêts Complémentaires
A VOTRE DISPOSITION
sans engagement de votre part pour étude de tous financements
Formalités simplifiées — Accords rapides

R. REYNAUD

Avenue de la Libération
« Immeuble d'Etat »
Téléphone 2.06 — SISTERON

et toujours seul Agent agréé AIR FRANCE et COMPAGNIES AERIENNES et MARITIMES

Notez notre adresse - Elle vous sera un jour utile

ACCIDENT MORTEL

Dans la nuit de vendredi à samedi,

SPORTS

Le match de Coupe de Provence de

RECENSEMENT DES ETRANGERS

Les étrangers domiciliés dans la

On danse...

CHATEAU-ARNOUX

salle des
e Football-
sa grande
animée par
w ».
a recevoir
s le style
choix des
le rendez-
se.

CEDRE
écembre
eillon de
inscrire

samedi-
heures...
OULIN »
8
Sisteron
Caire)
salle
ue
ANTS
oulin »
es...
oris
Crevettes
sse
s
e
arnies
anard
sse
ons
ce
él
pris
on
Gras
te
daillon
sienne
ce Madère
Provence
l'Orange
oël
ses

e
ée, samedi-
15 h., à
lin » - Va-
Nat. 551, à
n, direction
La Motte du Caire).

Réservation pour Repas-Réveillons à partir de 75 F., champagne compris.

« SISTERON-JOURNAL » N° 1243 du 20 DECEMBRE 1969.

FUEL « ANTAR »
Louis BRÉMOND
TRANSPORTS
Place du Tivoli
04 - SISTERON — Tél. 54
Distributeur pour la région de Sisteron

SERRURERIE - CONSTRUCTION METALLIQUE
BLANC Frères
Route de Gap - SISTERON — Tél. 196

La Caisse d'Epargne de Sisteron
vous informe que depuis le 1er JUIN 1969 le taux de l'intérêt est porté à
4 %
EXONERE DE TOUT IMPOT
PREMIER LIVRET : 20.000 Francs
LIVRET SUPPLEMENTAIRE :
(sans limitation avec option fiscale)
... PLUS UNE PRIME DE FIDELITE
Renseignez-vous à nos guichets à Sisteron et dans nos Six Succursales :
Laragne — Volonne
Saint-Auban — La Motte du Caire
Château-Arnoux — L'Escale

TROUCHE Paul
Les Plantiers - SISTERON - Tél. 3.82
LIBRE SERVICE
U N A Membre Eurogroup
vous propose :
U N choix formidable
U N E qualité irréprochable
A ux prix les meilleurs

AGENCE DE PROVENCE
SISTERON — 15, rue de Provence — Tél. 443
JAME et SIARD
Toutes Transactions - Commerciales - Immobilières
Expertises - Fiscalité - Tous Conseils
Représentants de plusieurs organismes de Crédit
(Immeubles et Fonds de Commerce)
Solutions rapides des demandes

INTERFERME

Ce concours, organisé par Electricité de France avec le patronage du Ministère de l'Agriculture, des Chambres d'Agriculture et de la Mutualité Agricole, concernait tous les Exploitants Agricoles remplissant les conditions suivantes :

— être agriculteur-exploitant (propriétaire, fermier ou métayer),
— être alimenté en courant électrique par Electricité de France,
— employer au maximum deux salariés permanents pour les exploitations de polyculture, quatre salariés permanents pour les exploitations spécialisées.

Pour participer au concours, il suffisait pour le participant de remplir un bulletin d'inscription indiquant le détail de l'équipement existant et les références de l'abonnement auprès d'Electricité de France.

A partir des indications portées sur ce bulletin, le classement des participants s'établissait de la façon suivante :

1° — D'abord, à l'échelon des Subdivisions E.D.F., par trois sélections successives :

— première sélection : une « note d'équipement électrique attribuée d'après les appareils déclarés ; les vingt participants obtenant les notes les plus élevées étaient retenus,
— deuxième sélection : les vingt participants ci-dessus faisaient l'objet d'une visite ayant pour but de vérifier l'utilisation effective de l'équipement déclaré et de contrôler la qualité des installations. Etaient retenus ceux d'entre eux dont l'installation (ou les appareils) ne faisaient apparaître ni défauts sérieux, ni danger certain,
— troisième sélection : elle s'opérait en fonction du rapport.

nombre de Kwh consommés en un an
puissance de réglage du branchement

Le participant obtenant le meilleur rapport était déclaré « Vainqueur de Subdivision », les concurrents classés 2me, 3me, 4me et 5me étaient désignés comme sélectionnés de Subdivision.

2° — A l'échelon du Centre de Distribution E.D.F. : la désignation du vainqueur du Centre a été effectuée par un jury composé de Représentants d'Organismes et de Groupements Agricoles et trois représentants de l'E.D.F. Ce jury a désigné le vainqueur Centre après avoir visité les exploitations de chacun des vainqueurs de Subdivision, en tenant essentiellement compte des éléments suivants :

— conduite technique de l'exploitation et commercialisation des produits,
— responsabilités professionnelles et sociales - rayonnement,
— confort de l'habitation (famille et personnel),
— aménagement des bâtiments et des abords.

Prix

Tous les lots récompensant les sélectionnés ou gagnants du concours sont des appareils (ou des installations) électriques à utilisation agricole : il ne peut y avoir cumul des lots aux différents échelons du concours.

1° — A l'échelon des Subdivisions :
— le vainqueur a reçu un lot à choisir parmi les appareils suivants : un chauffe-eau électrique d'évier, une perceuse d'atelier, une friteuse.
— les sélectionnés ont reçu un lot à choisir parmi les appareils suivants : balladeuse de sécurité (24 volts), éleveuse électrique à semi-accumulation - 30 poussins, équipement pour plancher chauffant pour porcelets, radiateur, chargeur de batterie.

2° — A l'échelon du Centre E.D.F. :
— le vainqueur du Centre a pu choisir son lot parmi les appareils suivants : un congélateur, un combiné d'atelier, un lave-vaisselle.

***

Les vainqueurs au titre des Centres participent aux finales « régionales » et éventuellement « nationales ». Les jurys opérant à ces échelons sont composés de façon analogue à ceux intervenant au niveau « Centre » et désignent les vainqueurs « régionaux » (prix : équipement électro-agricole d'une valeur catalogue de 4.000 F.), puis « nationaux » (prix : équipement électro-agricole d'une valeur catalogue de 6.000 à 10.000 F. suivant le classement obtenu).

***

E.D.F.
Centre de Marseille-Provence
Subdivisions de Digne et Manosque

—o—

Classement

—o—

Lauréat départemental : M. Bernard Bruno, Aiglun.

Subdivision de Digne

Prix de Subdivision : M. Yvon Guizol, Ville-Vieille.

Sélectionnés : M. Emile Granet, Barrême - M. Antonin Arnaud, Bras-d'Asse - M. Henri Charpin, Brunet - M. Elie Galfard, Allons.

Subdivision de Manosque

Vainquer de Subdivision : M. Rosemond Reynier, Saint-Maime.

Sélectionnés : M. Marcel Julien, Sisteron - M. Jean Goletto, Mane - M. Augustin Crest, Montlaux - M. Louis Imbert, Peipin.

JEU DE LOTO

Il est rappelé que par dérogation aux dispositions des articles 410 et 475 du Code Pénal interdisant les jeux de hasard, une tolérance sera admise cette année, du 14 décembre 1969 au 4 janvier 1970 inclus, à condition qu'il s'agisse de lotos traditionnels à caractère familial, que les parties se déroulent sans publicité et dans une seule salle, que les lots soient constitués par des volailles ou produits d'alimentation à l'exclusion de tout autre objet mobilier ou somme d'argent et que le montant total par séance n'excède pas 500 francs.

Petites Annonces

A VENDRE
Beaux Sapins de Noël - prix avantageux - à prendre 20 et 21 décembre 14 h. à 16 h. chez M. De Bermond à Noyers-sur-Jabron.

OFFRE D'EMPLOI
Secrétaire qualifiée disposant d'une voiture pour affaire industrielle environs Sisteron — Adresser demande manuscrite à Georges Lorenzi - Conseil de Gestion - L'Eau Vive - Le Signavous, Sisteron.

A LOUER
Appartement vide type 3 avec salle d'eau — S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE
Caissier - Comptable - bonne situation - homme de préférence. — S'adresser au bureau du journal.

AVIS
Jeunes gens seraient prêts à apporter leur soutien, par leur présence et leur correction, à toute personne affable et compréhensible envers la jeunesse, qui voudrait tenir un cinéma.

A LOUER
Appartement F2 - tout confort - quartier du Thor — S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Chienne Loup 5 mois — S'adresser au bureau du journal.

M. Jean-Louis QUEILLE
remercie vivement tous ceux qui, anonymement, l'ont aidé à sortir de son accident survenu au Pont du Buëch le vendredi 12 décembre 1969.

A LOUER ou à VENDRE
Appartement F4, près Lycée Beaulieu — S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Appartement F2 au Gand - conviendrait jeune ménage ou retraités — S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE
Femme de ménage - 3 heures le matin — S'adresser au bureau du journal.

ATTENTION...
ceci concerne tous les pieds !

Quand on a froid aux pieds, on perd la tête.
Alors, gardez plutôt la tête froide et courrez vite dans votre magasin Stemm.
Il y a tout pour vous mettre les pieds au chaud. Des chaussettes, des bas, des collants pour les grands pieds, les petits pieds et les longues jambes. Et dépêchez-vous, parce que plus la température baisse plus les chaussettes Stemm disparaissent...

Mme DESPREZ
52, rue Droite
SISTERON

mité départemental d'agrément, le vingt-sept Septembre mil neuf cent soixante-sept, sous le n° 04.67.02 ; cet agrément a fait l'objet d'un retrait formulé par le Comité National le seize Janvier mil neuf cent soixante-huit.

Enfin, ce même Groupement a fait l'objet d'un agrément définitif rendu par le Comité départemental le seize Février mil neuf cent soixante-huit, sous le n° 04.68.02.

Pour unique insertion :
Jean-Claude BUES,
Notaire.

A l'occasion du mariage de M. Raymond Malepeyre avec Mlle Marie-Jeanne Barbutti, il a été versé la somme de 100 francs à répartir également entre les vieillards de l'Hospice de Sisteron et les orphelins du Foyer de l'Hôpital. Nous adressons nos sincères remerciements, félicitations et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Imprimerie PASCAL-LIEUTIER
25, rue Droite — SISTERON
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

REMERCIEMENTS
Sisteron - Paris

Madame Veuve Albert REYNAUD ;
Les familles Raoul ALLEGRE, Maurice ALLEGRE ;
Parents et Alliés ;

très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur Albert REYNAUD

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

DISTRIBUTION DES BONS DE NOEL DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

Les bénéficiaires des bons du bureau d'Aide Sociale sont informés que les bons de Noël seront distribués au secrétariat de la mairie à partir de mardi 23 décembre.

© VILLE DE SISTERON

Parfumerie
Institut de Beauté
Tous soins du corps et du visage
Mme PAVAGEAU
Esthéticienne Cathiodermiste
Diplômée
***
Cathiodermie (soins complets)
Epilation - Sudation - Manucure
Teinture cils et sourcils
Maquillage jour et soir
Pédicure Médicale
(sur rendez-vous)
Ouvert du lundi après-midi
au samedi
***
La Casse, ST-AUBAN - Tél. 288

Electricité Générale
Force - Lumière
Dépannage Ménager
H. PESCE
Place de la République
Bâtiment B 3
SISTERON
Devis gratuit.

Alpes de Provence

M. le Ministre de l'Intérieur promet, à la tribune, à M. Marcel Massot, le changement du nom du département.

M. Marcel Massot est intervenu au cours de la discussion du budget du Ministre de l'Intérieur en ces termes :

M. Marcel Massot : « M. le Ministre, avec une constance que vous voudrez bien reconnaître, je vous demande chaque année de faire droit à la requête que, depuis 1962, le conseil général unanime de mon département, appuyé par toutes les organisations économiques et sociales

Pédicure Médical
Recevra chez
Mme OLMI
Parfumerie
67, rue Droite à SISTERON
Lundi 22 Décembre
de 8 h. à 12 h. - 14 h. à 16 h.

ECURIE AUTOMOBILE
« ALPES - SAINT-GENIEZ »
Après une réunion de début, qui

AGENCE
DE
HAUTE-PROVENCE
Avenue Paul Arène
SISTERON - Tél. 3.69
Boulevard André Lacroix
ST-AUBAN - Tél. 1.08

ASSURANCES
Toutes Branches
Incendie - Accidents
Maladie - Vie - Risques Divers
Crédit Automobile

PLOMBERIE - SANITAIRE
ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
FABRE & MIGLIORE
H.L.M. Le Gand
04 - CLARET 04 - SISTERON

Noël... Nouvel An...
LES ETABLISSEMENTS
BARTEX
ont le plaisir d'offrir à leur honorable clientèle un choix immense de cadeaux utiles.
Vous trouverez les plus jolis cadeaux à faire pour Dames, Hommes et Enfants.
Nos prix sont toujours compétitifs.
Nous offrons gracieusement notre **Calendrier traditionnel.**
Maison BARTEX
22, rue Droite - SISTERON 04
Le magasin le plus populaire et le moins cher de toute la région.
Demandez notre Catalogue.
Entrée libre.

Pour toutes vos assurances
Pour vos transactions
Non pas une seule adresse
Mais une bonne adresse :
Fernand SIARD
« AGENCE DE PROVENCE »
15, rue de Provence, 15
Tél. 4.43 — SISTERON
Assurances « L'UNION »
Agence Générale
Incendie - Accidents - Maladie
Risques divers - Vie - Retraite
Crédit Automobile
—o—
Transactions Immobilières
et Commerciales
Fonds de Commerce - Propriétés
Immeubles - Villas - Terrains
Appartements

Hôtel - Restaurant - Bar
" Les Chênes "
Route de Gap — Nationale 85
SISTERON — Tél. 5.08
Sa Cuisine
Ses Spécialités
Pension
Salle pour Banquets
Grand Parking
Ouvert toute l'année

AGENCE DU CENTRE
Mme CHABERT
18, rue Droite, 18
SISTERON — Tél. 2.86
Toutes Transactions
Immobilières
Commerciales
Industrielles

Travaux et méthodes...

Les travaux de Décembre au Jardin

Au Potager

Aussi longtemps que le sol n'est pas durci par les gelées, boueux ou couvert de neige, on poursuivra les bêchages à grosses mottes ou les billonnages : ceux-ci sont à préférer en terrain lourd (largeur des billons 1 m. 25 ; tranchée séparative de 40 cm. de large et un fer de bêche de profondeur). Le fumier et les engrais chimiques à action lente sont à enfouir par la même occasion.

Dans le domaine des légumes hivernés, la surveillance régulière s'impose toujours. On procèdera aussi à un triage méticuleux des tubercules de pommes de terre et au dégermage. Une visite à la réserve d'oignons permettra de couvrir les bulbes d'une feuille de papier fort en guise de protection contre les froids intenses.

Quand la terre se laisse travailler, il y a lieu de constituer ou de renouveler la petite provision de poireaux et de scorsonères. Quelques plantes de choux de Bruxelles choisies parmi les plus belles seront avantageusement rentrées dans un local abrité. Trois ou quatre plantes de persil placées dans un récipient contenant de l'eau un peu salée permettront la cueillette des feuilles pendant quelques semaines. Ceux qui cultivent des choux marins ont à couvrir quelques pieds à l'aide d'un grand pot retourné ou d'un tuyau obstrué et à séparer les récipients au moyen de fumier chaud, (récolte après 3 à 4 semaines).

Les graines qui seront utilisées l'année prochaine ne seront pas enfermées dans une boîte ou tout autre récipient hermétique ; pour contrôler leur pouvoir germinatif, il suffit de déposer quelques semences entre deux buvards humides dans une pièce chauffée ou de les semer dans du terreau sableux.

L'entretien des outils et du matériel, le remplacement des vitres brisées aux châssis, le renouvellement des tuteurs, rames et perches, l'établissement de la liste de graines à commander, ainsi que du plan cultural, sont bien de saison.

Au jardin d'agrément

Dans le domaine des tailles arbustives, il faut laisser intacts les arbustes dont les fleurs s'épanouissent au printemps (floraison sur le bois de l'année dernière) mais tailler les espèces qui fleurissent en été ou en automne (fleurs apparaissant sur les rameaux développés au printemps prochain). On supprime les rameaux défleuris chez les hortensias et on les rabat à 10 cm. chez les hydrageas. L'élagage des arbres d'ornement s'impose en ne perdant pas de vue l'aspect esthétique de la forme. Il faut également prélever les rameaux destinés à la multiplication des espèces à propager, les rassembler ensuite en petites bottes et les enjauger pendant toute la mauvaise saison.

Divers travaux cités le mois dernier peuvent encore être effectués en décembre : plantation des arbustes, les bulbes (ne plus tarder), le bêchage et la fertilisation des massifs, les soins aux plantes vivaces et la division des touffes volumineuses, la surveillance des bulbes et tubercules en conservation, le terreautage de la pelouse.

Le bon développement des boutures de chrysanthèmes sera assuré en arrosant peu les pieds-mères et en leur accordant peu de chaleur. Le compost destiné au bouturage printanier se prépare maintenant en respectant les proportions suivantes : deux parties de bonne terre de jardin et une partie de terreau enrichi (alterner les couches et former un tas étroit pour permettre à l'air et au gel d'agir efficacement).

En hiver, les plantes d'appartement dites de serre froide (cinéraire, azalée, primevère, etc.) se satisfont de 5 à 10° de chaleur, celles de serre tempérée (amaryllis, olivia, ficus, phyllocactus, etc.) exigent 12 à 14°, celles de serre chaude (broméliacées, caladium, etc) réclament 15 à 20° mais craignent une ambiance sèche.

Les arbres fruitiers

La taille des arbres fruitiers s'échelonnera au cours des journées favorables ; pour les pêchers et les jeunes arbres en formation, il faut attendre le début du printemps.

Les arbres en haute-tige seront élagués afin de recevoir abondamment de l'air et de la lumière en supprimant les branches et les rameaux qui s'y opposent (ainsi que le bois mort) et en couvrant les plaies d'un antiseptique.

Les soins d'hiver consistent à racler les grosses branches et le tronc pour les débarrasser des vieilles écorces, des mousses, des lichens et des ennemis qui y sont abrités ; les détritus sont recueillis sur une toile ou du papier d'emballage posé préalablement autour du pied ; ils sont ensuite soigneusement brûlés.

Chez les groseilliers à grappes, on supprime le petit bois, les drageons en surnombre, les vieilles branches âgées de plus de quatre ans et les rameaux dirigés vers le sol.

Quant aux framboisiers, les rameaux développés l'année précédente sont raccourcis tandis que ceux âgés de deux ans sont supprimés.

Bibliographie

Protégez et rééduquez votre foie
par le Dr J. Dermeyer.

Les maladies du foie, fort nombreuses, peuvent être silencieuses, signalées par la migraine, la fatigue, le cafard. Grâce à des cures très simples à base de plantes sans médicaments, il est possible de rétablir la santé du foie. L'auteur donne une classification alimentaire pratique pour rééduquer l'organe. Il décrit les maladies du foie et de la vésicule, les traitements, les régimes et une méthode naturelle préventive. Condensé en 152 pages, 21 x 13, illustré franco 13,80 F. en timbres-postes ou contre-remboursement 17,30 F., en librairies ou à La Diffusion Nouvelle du Livre, 6, avenue du Général-Leclerc, 02 Soissons - C.C.P. Paris 1 343 16.

Agence L'Abeille
Fondée en 1930
Assurances de Toute Nature
Contre l'Incendie - Les Accidents - Risques Divers et Spéciaux - Sur la Vie - Retraites et Complémentaires Contrats Spéciaux pour Crédit Foncier et autres Organismes - - Abonnements Europ - Assistance - Crédit Automobile.
Alphonse ALIBERT
11, rue de Provence
SISTERON Tél. 80

GARAGE DU JABRON
Mécanique Générale - Réparation Dépannage
Tôlerie - Peinture
J. P. NADE
Les Bons-Enfants — PEIPIN Tél. 22
STATION SERVICE

en vente chez : RANUCCI, rue Droite, SISTERON
Grand écran : 1.270 F. - Reprise des anciens postes

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
Machines Agricoles Mc Cormick et Ford
Matériels Motostandard
Vente - Réparations - Dépannage
Gérard PARA
Route Nationale 75
04 - MISON-LES-ARMANDS Tél. 10

GARAGE Paul ALBERT
CYCLES ET MOTOS
Avenue de la Libération — Tél. 195 SISTERON

Il convient donc d'attendre que M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, signe le décret du changement de nom.

M. Marcel Massot est déjà intervenu auprès de lui dans ce sens.

Nous tiendrons les lecteurs au courant.

APICULTURE

Les intéressés sont informés que les déclarations de ruches situées sur le territoire de la commune sont reçues au secrétariat de la mairie.

Nombreux autres lots
Rue Droite — SISTERON

TOUS TRAVAUX AGRICOLES
Défonçage - Sous-solage - Terrassement
Bulls - Chargeurs - Pelles
Entreprise SAISSE Marcel
Immeuble Jean-des-Figues
04 - SISTERON

© VILLE DE SISTERON

Agence Alpine

ASSURANCES TOUTES BRANCHES
aux meilleures conditions
TRANSACTIONS

TOUS CREDITS AUTOS
Equipement, Modernisation de Magasins ou installations Commerciales
ACHAT, CONSTRUCTION OU RENOVATION D'IMMEUBLES
Service Permanent Prêts Complémentaires
A VOTRE DISPOSITION
sans engagement de votre part pour étude de tous financements
Formalités simplifiées Accords rapides

R. REYNAUD

Avenue de la Libération
« Immeuble d'Etat »
Téléphone 2.06 SISTERON

et toujours seul Agent agréé AIR FRANCE et COMPAGNIES AERIENNES et MARITIMES

Notez notre adresse - Elle vous sera un jour utile

ACCIDENT MORTEL

Dans la nuit de vendredi à samedi, une voiture automobile dans laquelle avaient pris place les jeunes Ferrière et Turcan, partait de Digne pour rentrer à Sisteron, lorsque à la hauteur du quartier du Tivoli, à la sortie de Digne, pour une cause inconnue, percutait un platane du bord de la route.

Le choc fut très brutal, puisque les deux jeunes sisteronnais ont été tués sur le coup. Un automobiliste de passage donnait l'alerte et les secours furent presque immédiats. Cet accident s'est passé vers 3 heures.

***

Le jeune Ferrière Fernand, âgé de 23 ans, a été inhumé à Sisteron. Les obsèques ont eu lieu avec le concours d'une nombreuse assistance. Il était le petit-fils de M. Emile Thunin, avenue Jean-Jaurès.

A la famille, nos condoléances.

***

Les obsèques du jeune Michel Turcan, âgé de 18 ans, ont eu lieu à Valernes à 15 heures, avec le concours d'une population qui, par cette présence, apportait toute sa sympathie à la famille.

Au petit cimetière de Valernes, le lieutenant Fabiani, au nom de la subdivision, adressait à Michel Turcan, sapeur-pompier, un dernier adieu.

Michel était le fils de Lucien Turcan, employé aux Ponts-et-Chaussées à Sisteron, à qui nous adressons, ainsi qu'à sa femme et à toute la famille, nos condoléances.

ASSEMBLEE GENERALE

Le Syndicat de Défense du quartier Nord de Sisteron, invite ses adhérents à assister à l'assemblée générale qui est fixée au lundi 22 décembre 1969, à 18 heures à la mairie, en présence de M. le Maire.

Le Président : A. RICHAUD.

MISE AU POINT

A la suite de l'article « Bilans et Promesses » paru dans le « Sisteron-Journal » du 4 octobre 1969, Mme Albert Bontoux fait savoir qu'elle n'a jamais donné l'autorisation de pouvoir faire visiter sa propriété du Moulin de Lure à Montlaux.

Etude de Maître Jean-Claude BUES
Notaire à SISTERON

—o—

Constitution de Société

—o—

Suivant acte passé devant Maître Jean-Claude BUES, Notaire à SISTERON, du vingt-cinq Octobre mil neuf cent soixante-sept, a été constitué le « GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU PORCINS DE SIGOYER », dont le Siège est à SIGOYER - 04, Domaine « Le Planet ».

Son objet concerne notamment la production et l'élevage de porcins.

Le groupement a été constitué pour une durée de trente ans.

Le Capital Social est de TRENTE MILLE FRANCS.

Les associés sont :

1° — Monsieur Christian Jean PAOLI, agriculteur-aviculteur, demeurant à MARSEILLE, 12, traverse Le Mée (8me) ;

2° — Monsieur Daniel André RATTO, agriculteur-éleveur, demeurant à AUBAGNE, Camp-Major ;

3° — Monsieur François Jules RANQUE, agriculteur-éleveur, demeurant à SIGOYER, domaine « Le Planet ».

Le Groupement est géré et administré par chacun des associés qui a la signature sociale.

Ce G.A.E.C. a été reconnu par le Comité départemental d'agrément, le vingt-sept Septembre mil neuf cent soixante-sept, sous le n° 04.67.02 ; cet agrément a fait l'objet d'un retrait formulé par le Comité National le seize Janvier mil neuf cent soixante-huit.

Enfin, ce même Groupement a fait l'objet d'un agrément définitif rendu par le Comité départemental le seize Février mil neuf cent soixante-huit, sous le n° 04.68.02.

Pour unique insertion :
Jean-Claude BUES,
Notaire.

SPORTS

Le match de Coupe de Provence de dimanche dernier n'a pas attiré la foule des sportifs, mais la rencontre n'a pas souffert, bien au contraire.

C'était une rencontre très développée, jouée correctement et dans un football agréable.

Sisteron-Vélo (c'est un score de 3 buts à 1) est sorti gagnant, contre une équipe de Sainte-Tulle, pratiquant aussi un jeu bien organisé.

On peut souligner que l'équipe locale possède un onze alliant la défense à l'attaque dans un grand style, et que tous les joueurs ont su mériter cette juste victoire.

— En quatrième division, Laragne-Sports a su sortir vainqueur d'une équipe Sisteronnaise formée faiblement. Score 3-0.

— En minimes-honneur, match fratricide entre deux équipes Sisteronnaises, dont les onze joueurs du S.-V. ont surpassé largement leurs adversaires de l'Union Sportive Sisteronnaise par un score lourd de 6 à 0.

— Le rugby à XV a fait l'ouverture de la journée. Le C.O.S. recevait Berre et a gagné sur le score serré de 6 à 5. Sisteron a su, par sa ligne d'avants, profiter de bons moments, contre des adversaires qui ont dominé le plus souvent.

***

Le Dimanche Sportif

— En première division, l'équipe du Sisteron-Vélo se déplace à Septèmes. Départ du siège, Bar de Provence, à 9 h. 30.

— En troisième division, un match très attendu se jouera sur le stade de Beaulieu avec l'U.S.S. et le C.S.L. de Gap. Cette rencontre qui va opposer les deux équipes est en effet un match qui peut décider du vainqueur de ce championnat. L'U.S.S. peut être un vainqueur possible de cette rencontre mais, pour cela, un jeu constructif doit s'imposer, face à une équipe première du classement.

Coup d'envoi à 15 heures.

— A 9 heures, sur le stade de Beaulieu, match de quatrième division entre Sisteron-Vélo et S.C.O. Gap.

— En Coupe Max Crémieux, les équipes minimes du Sisteron-Vélo et de Manosque joueront à 11 heures, au stade de Beaulieu.

— Dimanche 21 décembre, le C.O.S. se rend dans la banlieue Marseillaise, plus précisément aux Pennes-Mirabeau, pour y rencontrer Les Cadeneaux, actuel leader de ce championnat de troisième série, qui précède d'un point seulement les sisteronnais. C'est dire donc l'importance de cette rencontre, une victoire des Blancs les verrait occuper ce fauteuil de leader et pouvoir un peu respirer pour les prochains matches. Au match aller, Sisteron l'emportait sur le score de 8 à 3.

Sont convoqués : Montagner, Jullien, Blanc, Papillon, Chaillan, Ferrer, Roche, Parfait, Nal, Taute, Campi, Lafitte, Roux, Lhermet, Barbé, Bonnabel, Castel, Verdure, Neymett. Départ 10 heures.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

La sortie de demain dimanche du Ski-Club Sisteronnais sera faite au Super-Dévoluy. Départ du siège, Bar de l'Etoile, à 7 heures précises.

PERMIS DE CONDUIRE

Les examens du permis de conduire auront lieu, dans le département des Basses-Alpes, au mois de janvier 1970, suivant le calendrier ci-après :

Manosque : les 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14 et 15.

Digne : les 19, 20, 21, 22, 23, 26, 27 et 28.

Sisteron : les 19, 20, 21, 22, 23, 26 et 27.

Forcalquier : les 29 et 30.

HYMENEE

A l'occasion du mariage de M. Raymond Malepeyre avec Mlle Marie-Jeanne Barbutti, il a été versé la somme de 100 francs à répartir également entre les vieillards de l'Hospice de Sisteron et les orphelins du Foyer de l'Hôpital. Nous adressons nos sincères remerciements, félicitations et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Imprimerie PASCAL-LIEUTIER
25, rue Droite — SISTERON
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

RECENSEMENT DES ETRANGERS

Les étrangers domiciliés dans la commune de Sisteron sont priés de présenter leur carte de séjour au Service des Etrangers pour le recensement annuel, avant le 30 décembre 1969. Ce bureau est ouvert tous les jours de 11 à 12 heures et de 17 à 18 heures. Les étrangers désireux de passer les fêtes de fin d'année dans leur pays, doivent se présenter à ce service, avant leur départ.

ETAT-CIVIL

du 12 au 18 décembre 1969

Publications de mariages : Daniel Denis Jean Richier, étudiant, domicilié à Rocheville-le-Cannet et Marie-Hélène Chantal Decavel, étudiante, domiciliée à Sisteron — Christian René Argaud, manœuvre, domicilié à Sisteron, et Christiane Elisabeth Berthe Astier, dactylographe, domiciliée à Sisteron — Jacques Pierre Gabrièle, électricien industriel, domicilié à Casablanca, et Marie Suzanne Hélène Pirone, manucure, domiciliée à Sisteron — Michel Emile Marcellin Canson, serrurier, domicilié à Digne, et Mireille Raymonde Marie Parfait, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Mariage — Raymond Malepeyre, chauffeur-routier, domicilié à Château-Arnoux, et Marie-Jeanne Josiane Barbutti, commerçante, domiciliée à Sisteron.

Décès — Jean Louis Bideau, âgé de 60 ans, avenue de la Libération — Marie Louise Chapot, veuve Chastel, âgée de 87 ans, avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

Madame BIDEAU ;
Mademoiselle Simone BIDEAU et leur famille ;

profondément touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Jean-Louis BIDEAU

prient toutes les personnes, amis et connaissances, de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur REYNAUD Paul et leurs enfants ;

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Albert REYNAUD

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame TURCAN Lucien, leurs enfants et petits-enfants, très touchés par la perte cruelle de leur

MICHEL chéri

prient le personnel de l'Hôpital de Digne, ses bons amis, les sapeurs-pompiers, les personnes qui, par leur présence, envoi de messages et de fleurs, de trouver ici leurs sincères remerciements.

REMERCIMENTS

M. et Mme Albert CHASTEL ;
Les familles CHASTEL, BARRIERE, CHAPOT ;
Parents et Alliés ;

très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

Madame Veuve Lucien CHASTEL
née Marie-Louise CHAPOT

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil par leur présence, fleurs ou messages.

REMERCIEMENTS

Sisteron - Paris

Madame Veuve Albert REYNAUD ;
Les familles Raoul ALLEGRE, Maurice ALLEGRE ;
Parents et Alliés ;

très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur Albert REYNAUD

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

On danse...

A CHATEAU-ARNOUX

Ce soir samedi, dans la salle des fêtes de Château-Arnoux, le Football-Club Volonnais donnera sa grande soirée dansante qui sera animée par l'ensemble « Le Little Show ».

Soirée annuelle, qui va recevoir toute une décoration, dans le style swing et agréable dans le choix des danses modernes. Ce sera le rendez-vous de toute une jeunesse.

L'HOTEL DU GRAND CEDRE
SALIGNAC

est fermé jusqu'au 30 Décembre inclus.

Ouverture pour le Réveillon de la Saint-Sylvestre.

Se faire inscrire

En soirée et matinée, samedi-dimanche, 21 h. et 15 heures...
à « L'AUBERGE DU MOULIN »
VALERNES - Tél. 8
(sur N. 551 - 8 min. de Sisteron direction La Motte du Caire)

***

dans sa nouvelle salle au Cadre Typique

***

REVEILLONS DANSANTS
à **« L'Auberge du Moulin » Valernes**

Réservez vos tables...

75,00 F.

Champagne compris
Vin en sus

Huîtres ou Coktail de Crevettes
Canapé à la Russe
Galantine
Pâté de Gibiers

Soles Lavallière
avec Bouchées Garnies

Chaud-froid de Canard
à l'Orange
Pommes Duchesse
ou
Dinde aux Marrons
Salade

Mignardises
Coupe de Glace
Pompe de Noël

***

95,00 F.

Champagne compris
Vin en sus

Aspic de Jambon
Mousse de Foie Gras
Huîtres
Pâté en Croûte

Saumon
ou
Langouste en Médaillon

Faisan à la Parisienne
ou
Rôti de Sanglier Sauce Madère
Champignons de Provence

Salade

Mousse Glacée à l'Orange
Pompe de Noël
Dattes Fourrées

ON DANSE

En soirée et matinée, samedi-dimanche, 21 h. et 15 h., à « L'Auberge du Moulin » - Valernes - Tél. 8 (sur Nat. 551, à 8 minutes de Sisteron, direction La Motte du Caire).

Réservation pour Repas-Réveillons à partir de 75 F., champagne compris.

DISTRIBUTION DES BONS DE NOEL DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

Les bénéficiaires des bons du bureau d'Aide Sociale sont informés que les bons de Noël seront distribués au secrétariat de la mairie à partir de mardi 23 décembre.

Petites Annonces

A VENDRE

Beaux Sapins de Noël - prix avantageux - à prendre 20 et 21 décembre 14 h. à 16 h. chez M. De Bermond à Noyers-sur-Jabron.

OFFRE D'EMPLOI

Secrétaire qualifiée disposant d'une voiture pour affaire industrielle environs Sisteron — Adresser demande manuscrite à Georges Lorenzi - Conseil de Gestion - L'Eau Vive - Le Signavous, Sisteron.

A LOUER

Appartement vide type 3 avec salle d'eau — S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

Caissier - Comptable - bonne situation - homme de préférence. — S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Jeunes gens seraient prêts à apporter leur soutien, par leur présence et leur correction, à toute personne affable et compréhensible envers la jeunesse, qui voudrait tenir un cinéma.

A LOUER

Appartement F2 - tout confort - quartier du Thor — S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Chienne Loup 5 mois — S'adresser au bureau du journal.

M. Jean-Louis QUEILLE

remercie vivement tous ceux qui, anonymement, l'ont aidé à sortir de son accident survenu au Pont du Buëch le vendredi 12 décembre 1969.

A LOUER ou à VENDRE

Appartement F4, près Lycée Beaulieu — S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Appartement F 2 au Gand - conviendrait jeune ménage ou retraités — S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

Femme de ménage - 3 heures le matin — S'adresser au bureau du journal.

ATTENTION...
ceci concerne tous les pieds !

Quand on a froid aux pieds, on perd la tête.
Alors, gardez plutôt la tête froide et courrez vite dans votre magasin Stemm.

Il y a tout pour vous mettre les pieds au chaud. Des chaussettes, des bas, des collants pour les grands pieds, les petits pieds et les longues jambes. Et dépêchez-vous, parce que plus la température baisse plus les chaussettes Stemm disparaissent...

Mme DESPREZ
52, rue Droite
SISTERON

© VILLE DE SISTERON

A l'heure du Concorde
voici
Bayard EXPORT

La ligne d'aujourd'hui et le souple confort de demain : Bayard-Export, le costume des 4 saisons, réalisé dans un nouveau tissu fin et léger : le Prouvostal Eural-Tergal.

prouvostal
EURAL
TERGAL

Maison Raoul COLOMB - SISTERON

Accessoires Auto
Dépôt-Vente

19, Rue Droite SISTERON Tél. 5.17

Stockiste départemental des
« BATTERIES BAROCLEM »

Pour votre BOIS
CHARBON
FUEL-OIL

Une adresse :

Marceau BLANC

2, rue Saunerie — SISTERON

Fournisseur : CALVI - Peyruis.

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 2.73
SISTERON

COQUILLAGES ECREVISSES LANGOUSTES
TRUITES VIVANTES POISSON CONGELE

« La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle »

Nouvelle Gamme 1970

RICHAUD G. TECHNICIEN DIPLOME

Avenue Paul Arène - SISTERON — Tél. 362

TELEVISEURS 1970 - 3 chaînes
Téléviseur 59 cm + Antenne + Table 1390 F.
Téléviseur 65 cm + Antenne + Table 1890 F.
Téléviseurs Couleurs Schneider 56 et 63 cm
La perfection dans les teintes — Demandez un essai Schneider avant tout achat définitif.

Laboratoire agréé TV Couleurs - Noir et Blanc
Serv. ap. Vente assuré par spécialiste TV Couleurs

Magnétophone à partir de 399,00 F.
Electrophone à partir de 189,00 F.
Réfrigérateur 1970 :
Reprenons actuellement votre ancien appareil 200 F.
Cuisinières et Calorifères à Mazout
Thermor, Airflam, Zægel 80 - 100 - 150 - 200 - 300 m3
Nouveau modèle Airflam extra-plat 399,00 F.
Cuisinière à mazout Thermor 890,00 F.

Nous reprenons : Télés, Mach. à laver, Réfrigérateurs
Prêt Alloc. Familiales - Crédit - Facilités de paiement

SOMMIERS MATELAS
Neuf - Réparations - Tissus d'Ameublement
Matelas : Laine, Mousse, Ressorts
Chaises - Fauteuils
Oreillers - Traversins (plume - mousse)

MALATRAY Jean

Rue Mercerie ——— SISTERON

Suite et Fin.

TOUJOURS A L'OCCASION DE LA GREVE E.D.F.

La commission Exécutive de l'Union Locale des Syndicats C.G.T. de Sisteron, réunie le 9 décembre 1969, a décidé à l'unanimité d'adresser à M. le Directeur du « Sisteron-Journal » les précisions ci-après qui mettront un point final à la polémique engagée.

Dans son article du 22-11-69, paru sous les initiales C.C., un individu qui n'a pas eu le courage de signer ses élucubrations s'attaque à la C.G.T. et aux grévistes E.D.F.

Cet article plein de fiel n'a d'autre but que de renforcer la campagne anti-ouvrière lancée par un Gouvernement au service du patronat.

Face aux calomnies contenues dans cet article, la commission Exécutive fait le point de la situation telle qu'elle se présente réellement.

Le personnel E.D.F. bénéficie d'un Statut datant de 1946 en vertu duquel le salaire de base est fixé par accord direct entre le Directeur Général E.D.F. et les Organisations Syndicales (art. 9 du Statut).

Les syndicats demandent aujourd'hui à discuter :

Ils proposent que ce salaire soit porté de 847,00 F. à 1080,00 F. par mois.

Au lieu de discuter, la Direction voulait engager des négociations où elle proposait des ordres du jour qui n'ont rien à voir avec les demandes des syndicats :

Ces demandes étaient claires et tiennent en peu de mots : respecter le constat de Grenelle de 1968.

Dans ces conditions, qui est responsable de la grève ? Les syndicats qui voulaient négocier ou bien la Direction qui s'y refusait ?

Mais il y a aussi autre chose que les syndicats voudraient bien changer : ne plus céder du courant aux industriels au taux de 4 centimes le kilowatt, taux nettement inférieur au prix de revient qui est de 6 centimes, alors que le courant domestique est vendu 47 centimes le kilowat aux usagers.

La logique voudrait que la population elle-même concernée épaule l'action des agents E.D.F. Il n'y aurait alors pas de grève et le courant pourrait être cédé à de meilleures conditions aux usagers domestiques.

En ce qui concerne les attaques contre la C.G.T. la Commission Exécutive précise que ce n'est pas le Syndicat C.G.T. E.D.F. qui prend la décision de couper le courant ; ce sont les Directions qui procèdent au délestage en coupant le courant aux usagers domestiques pour le distribuer aux gros industriels.

Les grévistes, au contraire, assurent la sécurité des installations, propriété de la Nation.

Si elle n'était pas assurée, les centrales électriques ne pourraient pas fonctionner et le réseau n'étant pas alimenté, les usagers prioritaires (hôpitaux, cliniques, maternités, laboratoires d'analyses, etc., etc.) seraient privés de courant. C'est d'ailleurs pour cette raison que la rue de Provence est restée alimentée (Laboratoire d'analyses Rey).

Les agents E.D.F. C.G.T., et les autres, n'ont donc pas à recevoir de leçons de quiconque ; ils savent prendre leurs responsabilités.

La Commission Exécutive précise une fois pour toutes que la C.G.T. est ouverte à tous les travailleurs sans distinction d'opinions politiques et que ses 2.500.000 adhérents ne sont pas tous des communistes.

Les travailleurs ne se laisseront pas prendre par cette propagande anti-ouvrière ; ils savent très bien, ainsi que l'a déclaré le Secrétaire Général de la C.F.D.T. Descamp, que seule l'Union fera aboutir leurs revendications.

Tous les C.C. - M.C. et Directeur de « Sisteron-Journal » n'y peuvent rien ; ils peuvent continuer à déverser leur bile ; les travailleurs savent ce qu'ils ont à faire.

Pour la Commission Exécutive de l'Union Locale des Syndicats C.G.T. de Sisteron,

Le Secrétaire :
A. LANDREVIE.

J'ai commis un « crime » que d'avoir publié un article d'un collaborateur bénévole au sujet de la dernière grève de l'Electricité de France. J'ai laissé écrire ce que pensent les 99 % du public, y-compris des Syndicalistes C.G.T. Et aussitôt réponse des employés de l'E.D.F. de Sisteron, et aujourd'hui, réponse de l'Union locale de la C.G.T. Sisteronnaise, droit de réponse que j'ai bien voulu leur accorder dans le seul but de vouloir « éclairer » le public.

Le célèbre disque « Capitaliste, contre la classe ouvrière, réactionnaire » a tout dit et j'en passe. Il y a aussi le manque de politesse, un autre disque.

Je tiens à dire, et à écrire, qu'au « Sisteron-Journal » on n'a jamais déclaré que l'on était contre la grève et personne ne peut le contester. Nous avons simplement écrit que les coupures de courant étaient injustes.

Le public peut revoir cet entrefilet et juger en « son âme et conscience » pour connaître de quel côté sont les « élucubrations ». On se demande aussi de quel côté sont les défenseurs de la classe ouvrière quand on pense que certains ménages, syndicalistes de la C.G.T., touchent un traitement mensuel de 600.000 Francs anciens.

Qu'en pensent les employés de la S.N.C.F., des banques, des P.T.T., des Eaux et Forêts, des Ponts et Chaussées, des usines, commerçants et artisans ?

Et, comme le dit si bien la réponse, mettons un point final à la polémique engagée.

Marcel LIEUTIER.

RECETTE DES IMPOTS

A compter du 1er janvier 1970, les recouvrements relevant de la compétence de la Direction Générale des Impôts seront effectuées à Sisteron par la Recette des Impôts, Hôtel de ville, C. C. P. Marseille 9080-38, gestionnaire M. Douchevsky, inspecteur central. En raison des opérations comptables de fin d'année, des transferts (personnel, archives, mobilier), nécessités par la réforme en cours, et des jours fériés, les bureaux de Recette seront fermés au public du 31 décembre inclus au 4 janvier 1970 inclus.

Prière d'insérer.

LES ZONES DE SALAIRES

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., G.G.T.-F.O., F.E.N., C.F.T.C., Unifié des Impôts, Union Départementale des Associations Familiales, demandent la suppression des zones de salaires.

Il faut abroger la loi instituant les zones de salaires, promulguée sous l'occupation et qui ne répond plus aux conditions économiques actuelles.

En effet, depuis 1941, le territoire national est divisé en plusieurs zones et, de ce fait, les Français en plusieurs catégories. Pourquoi cette discrimination et en vertu de quel critère ? Rien ne saurait plus la motiver.

La vie est plus chère dans notre département que dans les grandes cités voisines, Marseille par exemple. Un comble même, le prix de l'essence est plus élevé dans les Basses-Alpes.

La poursuite des études de nos enfants nécessite leur envoi hors du département et constitue une charge tellement importante que bien des familles doivent y renoncer.

Sur le plan de la santé, chaque fois que la consultation d'un spécialiste s'impose, il faut se déplacer à Marseille pour un jour au moins.

Pour quel motif avouable devrons-nous subir encore longtemps ces abattements sur nos salaires et nos prestations familiales ?

Depuis 1941, le salarié bas-alpin a perdu en argent l'équivalent de la valeur d'un logement moyen. Personne ne peut le contester. Cette injustice est devenue tellement évidente que même le Président de la République avait promis d'y remédier. Hélas, cette promesse maintes fois renouvelée n'a pas été tenue. Alors que devons-nous espérer ? Que nous reste-t-il à faire ? Nos camarades du Finistère viennent d'engager l'action et ont obtenu la réunion d'une commission qui siègera courant Décembre. Nous nous devons d'être présents dans cette bataille.

Salariés bas-alpins du secteur public ou du secteur privé, apportez votre appui total à l'action de vos organisations syndicales et familiales, unies pour mener ce combat. Participez à cette action en signant la pétition qui vous sera présentée.

LE CHALLENGE

Mme VIVES
Place Paul Arène - 04 SISTERON
Tél. 412

Articles Tous Sports
Jeux Educatifs et de Plein Air
Camping
Station-Service de Ski

Teinturerie MARTIN - Gap

Travail fait par Professionnel

Nettoyage à sec - Teinture - Stoppage
Réimperméabilisation
Tapis - Fourrures
Remise à neuf Cuirs et Peaux

Dépôt : Mme L. GREGOIRE
19, rue Saunerie
04 - SISTERON — Tél. 5.10

Travail Soigné — Livraison Rapide
du MARDI au SAMEDI

TEINTURERIE MARTIN
TRAVAIL FIN

REVÊTEMENT DE SOL TEXTILE

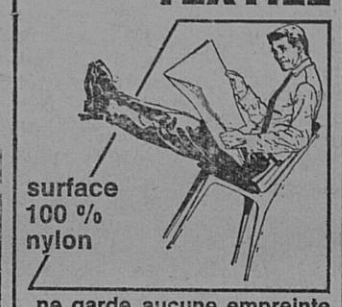

surface 100 % nylon

ne garde aucune empreinte

tapisom SOMMER

G. PAVAGEAU
Succes. de M. ESCULIER
Entrepreneur agréé
« La Casse » - Tél. 2.88
04 - SAINT-AUBAN

Toutes les marques de dalles, tapis plastiques linoléum et caoutchouc, revêtement mural, moquette laine et synthétique.

Devis gratuit

M. PAVAGEAU
se tient à la disposition de la clientèle Sisteronnaise et de la région.

THERMOSHELL - CONFORT

UN FUEL DOMESTIQUE DE QUALITE...

Sté GUILLAUME Frères

Route Nationale - Saint-Auban
Tél. 10
Commandes : Ch. VALLIVERO
66, rue Droite
04 - SISTERON
Tél. 183

ELECTRICITE GENERALE
RADIO - TELEVISION - MENAGER

A. LATIL

Avenue Paul Arène - SISTERON Allo : 3.36

Distributeur exclusif des téléviseurs :
Continental Edison - Radialva - Grundig
Machines à laver Vedette

Cadeaux - Souvenirs - Jouets

Tout pour l'Enfant — Vaisselle — Ménage
Camping - Laines du Pingouin - Revêtement du Sol
Maroquinerie - Rideaux, etc...

GRAND BAZAR PARISIEN

17, rue Droite — SISTERON — Téléphone 53

Entrée Libre

LITERIE DES ARCADES

Paul DAVIN

MEUBLES D'ENSEMBLE
LANDAUS — MOBILIERS D'ENFANTS
GRAND CHOIX DE RIDEAUX

Téléphone 3.77

DROGUERIE
Peinture - Papiers Peints

BONNET René

14, route de Noyers - SISTERON - Tél. 75
Entrepreneur agréé

Tous revêtements plastiques pour sols et murs
Balatum - Moquette - Tissus d'Ameublement
Stores Vénitiens

Vente - Pose - Devis gratuit sur demande
Dépositaire agréé : Sommer
Tapissom — Tapiflex — Somiline — Somvyl

© VILLE DE SISTERON